

## Bulletin d'inscription

**Inscription obligatoire  
pour le 12 mai 2017 au plus tard  
en renvoyant ce talon affranchi à l'adresse  
indiquée ci-contre, par mail ou par courrier.  
Réservation possible par téléphone.  
(voir rubrique Contact)**

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Institution : .....

Adresse : .....

N° : ..... B.P. : ..... Code postal : .....

Localité : .....

Tél. : .....

Fax : .....

E-mail : .....

Participera au repas  oui  non

Votre participation sera effective à la réception du  
versement de **10€** sur le compte IBAN : BE13 0910 1250 4339  
(Province de Luxembourg - Recette provinciale - 6700 Arlon)

Communication : « Infos SEDS du 19/05/17 + NOM et Prénom »



Le Service provincial Social et Santé - Études et documentation sociales a pour mission de collecter et de diffuser des informations dans le domaine psycho-médico-social.

Dans ce cadre, des demi-journées d'information alliant apports théoriques et pratiques de terrain sont organisées.

Ces matinées d'information ont pour objectif :

- de permettre les échanges d'idées, d'expériences, de savoir et de savoir-faire ;
- de favoriser la transposition de pratiques de terrain dans d'autres services ;
- d'actualiser les connaissances afin de mieux adapter les méthodes de travail aux problèmes sociaux rencontrés, compte tenu de l'évolution sociale, culturelle, économique et technique.



Avec le soutien de

Wallonie

### Contact

**Province de Luxembourg - Service provincial Social et Santé  
Études et documentation sociales**

Square Albert 1er, 1 - 6700 ARLON

Tél. : 063 212 236 - 063 212 752

Email : [sp.social@province.luxembourg.be](mailto:sp.social@province.luxembourg.be)

[www.province.luxembourg.be](http://www.province.luxembourg.be)

Les **9** vendredis du  
**Social**

# Domicile ou institution



## Comment choisir au mieux avec la personne âgée ?

**19 mai 2017  
de 8h30 à 12h30**

**Palais Abbatial - Saint-Hubert**

(Nombre limité à 40 personnes)





**A**vec l'avancée en âge, certaines difficultés peuvent survenir. Il est parfois difficile de rester à son domicile. La question suivante est alors souvent posée: la personne âgée est-elle encore capable de vivre à son domicile? Faut-il envisager un nouveau lieu de vie plus adapté? Faut-il songer à la maison de repos ou la résidence-services? Comment en parler avec la personne âgée concernée? Qui peut décider? Quelles sont les aides possibles?

Ce «Vendredi du Social» aura pour but de susciter la réflexion autour de ces questions qui nous concernent tous en tant que professionnels, mais aussi en tant que proches d'une personne âgée, et en tant que futurs aînés. Pour répondre à ces questions, deux services seront présents:

L'ASBL SENOAH présentera son service d'accompagnement des aînés en matière de logement. En effet, trouver un lieu de vie adapté à une situation de maladie ou de dépendance n'est pas chose aisée. SENOAH propose un soutien social et juridique lorsque des questions relatives au changement de lieu de vie se posent. L'ASBL propose en outre, un service de concertation familiale.

Ensuite, l'ASBL Respect Seniors présentera son agence et partagera son expérience de terrain à partir de situations en lien avec cette question du choix de lieu de vie où un ressenti de maltraitance peut survenir.

Nathalie HEYARD, Députée provinciale en charge du Pôle Social et Santé



## Programme

- 8h30 :** Accueil
- 9h00 :** Présentation de la matinée
- 9h15 :** « **Comment envisager aujourd'hui son chez soi de demain ?** »  
Par Cécile LE MAIRE, Intervenante socio-juridique à l'ASBL SENOAH
- 10h30 :** Questions - réponses
- 10h45 :** Pause
- 11h00 :** « **Le non-respect du choix du lieu de vie : de la maltraitance ?** »  
Par Odile FALMAGNE, Psychologue à l'ASBL Respect Seniors, antenne Province du Luxembourg
- 12h15 :** Questions - réponses
- 12h30 :** Clôture de la matinée
- 12h35 :** Repas sandwiches



Les **Vendredis** du  
**Social**